

**CPA UNIBEL
PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2016**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du CPA Unibel tenue le mardi 30 août 2016 au Centre Culturel Jean Laurin de St-Augustin, à 19h00.

Début de l'Assemblée à 19h10.

PRESENCE :

La feuille de présence est signée par 37 personnes présentes (parents et membres du CA).

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Proposé par Isabelle Racette, secondé par Lise Senay.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AGA DU 27 AVRIL 2015

Proposé par Annick Dallaire, secondé par Kathy Allaire, toutes deux (2) présentes à cette réunion.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE (Marie-Chantal Tremblay)

Après 4 ans à la barre du CPA, Marie-Chantal annonce qu'elle quittera son poste aux élections de l'AGA 2017.

Le CPA Unibel est le 3^e plus gros Club de la région avec ses 242 patineurs (incluant les adultes). Marie-Chantal félicite Rosalie Rhéaume et Zacharie Juneau, deux patineurs s'étant distingués au cours de l'année, les équipes de synchro 'Les Eclipses', ainsi que tous les patineurs pour leurs efforts en cours d'année.

Des changements importants auront lieu cette année : les entraîneurs jugeront désormais les enfants de niveau Star 1 à 5 ; une modification de la Régie interne sera présentée plus tard, par Catherine Lagacé au volet Gala.

Le contrat de Rock Pageau à titre de consultant a été renouvelé pour la prochaine année.

Les uniformes des Assistantes de Programmes ont été renouvelés cette année.

Le CPA Unibel sera encore hôte de la Compétition Star Michel Proulx en janvier 2017 ; grâce aux revenus de cet événement, le Club peut se permettre beaucoup de dépenses (uniformes, cadeaux aux patineurs, etc...) - mais Marie-Chantal rappelle que cette compétition demande beaucoup de préparation et par conséquent, beaucoup de bénévoles.

Le rapport détaillé de la présidente se trouve en annexe.

RAPPORT DE LA VICE-PRESIDENTE (Chantal Rossignol)

Chantal explique qu'elle a agi en collaboration et en appui avec la Présidente tout au long de l'année et qu'elle s'est impliquée au niveau de la formation des groupes.

RAPPORT DE LA TRESORERIE (Chantal Francoeur)

La vérification des livres comptables a été faite par Marc Carrière, CPA. Le CPA Unibel a dégagé un profit de 8876\$ pour la dernière année se terminant le 30 juin. Les dossiers déficitaires sont "Tests, Lauréats et Revue sur Glace".

M. Roger Guérard s'interroge sur la pertinence et le coût relié à la vérification des livres par un professionnel plutôt que par les parents, comme fait depuis la création du Club : M. Carrière charge 1000\$/an pour la vérification et l'émission des bilans. Christine Beaulieu (représentante de la Ville) explique qu'avec un budget d'au-delà de 300 000\$/an, il est fortement recommandé que la vérification des livres soit effectuée par un professionnel.

NOMINATION D'UN VERIFICATEUR POUR LE BILAN FINANCIER :

Chantal Francoeur propose de reconduire le mandat de M. Carrière pour une autre année ; Marie-Chantal s'informe à l'Assemblée si quelqu'un a une autre proposition à faire. Devant la négative, il est convenu de donner le mandat à M. Carrière pour la saison 2016-17.

RAPPORT DES COMITÉS

Programme Patinage Plus PPP (Julie Hébert)

111 patineurs inscrits en début de saison 2015-16. Moins de rubans et plus d'écussons ont été remis. Maryse Couturier est l'entraîneur responsable et, au total, 6 entraîneurs participent aux cours des PPP. Julie profite de sa tribune pour remercier Marie-France Tourigny qui la seconde et la remplace si elle doit s'absenter. Julie explique que Maryse, aidée d'autres entraîneurs des CPA St-Eustache, Blainville et St-Jérôme a préparé une formation complète pour les assistantes de Programme.

Le rapport détaillé de la directrice PPP se retrouve en annexe.

Assistants de programme (Julie Charbonneau)

36 monitrices ont participé comme AP pour la saison 2015-16 (comparativement à 28 l'année précédente). Pour la saison 2016-17, 43 moniteurs/monitrices sont inscrits (nous avons la venue de 2 garçons comme Assistants). Les AP ont été récompensées en allant voir le spectacle Star on Ice à Ottawa au printemps. Julie Charbonneau profite du moment pour remercier Annie Marineau qui l'a remplacée pour l'école de printemps, lors de l'arrivée de son bébé.

Compétition (Chantal Filion)

69 patineurs du CPA Unibel ont participé à des compétitions lors de la saison 2015-16. De ce nombre, 45 patineurs ont fait 3 compétitions ou plus.

Récolte : 14 médailles d'or ; 13 médailles d'argent ; 11 médailles de bronze.

Compétition Star Michel Proulx : 327 patineurs se sont inscrits pour Star Michel Proulx dont 55 du CPA Unibel. 3 de ces patineurs se sont classés pour la finale provinciale ; seule Rosalie Rhéaume y a participé.

28 patineurs étaient inscrits aux Jeux du Québec : aucun du CPA Unibel.

95 patineurs étaient inscrits à la Compétition Raymond Villeneuve dont 16 du CPA Unibel.

Chantal mentionne que cette compétition est appréciée des patineurs, mais demande beaucoup de travail, et qu'il faudra plus de bénévoles cette année pour arriver à maintenir la qualité de l'événement. Pour la compétition 2016, un revenu net de 19 018\$ a été obtenu.

Ecole de Printemps (Martine Rochon)

190 patineurs ont été inscrits ce printemps, dont 1 groupe complet de PPP (60). Ce groupe a affiché complet très rapidement. 80% des patineurs juvéniles provenaient du Club Unibel. 3784.50\$ de revenus ont été rapportés pour cette école.

Tests (Chantal Rossignol)

Dossier à perte, puisque les seuls revenus sont les 12\$/tests perçus, que le Club doit remettre à Patinage Canada. Donc les dépenses de repas et déplacements des juges sont aux frais du CPA. Chantal remercie les bénévoles qui l'ont soutenue ; il faut un minimum de 3 bénévoles pour chaque session de tests.

357 tests ont été passés avec un taux de réussite de 70% pour les tests du Club.

98 tests ont été passés avec un taux de réussite de 60% pour les tests Centralisés.

Patinage synchronisé (Marie-Claude Forget)

4 équipes de patinage synchro étaient à l'œuvre pour la saison 2015-16. Une équipe 'Débutant 2', une équipe 'Élémentaire', une équipe 'Pré-Novice' et une équipe 'Intermédiaire'. Marie-Claude explique que pour la prochaine saison, 3 équipes seront à l'œuvre (débutant 2, élémentaire et Pré-Novice) ; il est fort possible qu'une 4^e équipe se greffe, soit débutant 1. Marie-Claude explique également que suite à un manque de participation, l'équipe Intermédiaire est dissoute pour la saison 2016-17. Une tentative de fusion avec Blainville a eu lieu, au printemps, ce qui aurait permis de conserver tous les niveaux dans notre région, mais une mésentente avec les dirigeants de Goldingice a fait reculer le CPA Unibel.

Lauréats (Marie-Chantal Tremblay)

Une compilation sévère de tous les points de test et compétition est nécessaire pour remettre les Lauréats, ce qui est une tâche plutôt ardue. La soirée des Lauréats a connu, encore cette année, un vif succès. Marie-Chantal annonce la date de la prochaine soirée des Lauréats, soit le 11 mars 2017 au Complexe Jean Laurin.

Le rapport détaillé de la directrice Lauréats se retrouve en annexe.

Revue sur Glace (Catherine Lagacé)

176 patineurs inscrits au Gala 2016, Gala qui semble avoir été bien reçu de la part de tous. Un léger déficit est noté mais le budget Gala fait partie du budget total du CPA. Catherine remercie la Ville de mettre à la disposition du CPA, l'aréna et toutes les installations pour le bon fonctionnement de cette Revue sur Glace. Catherine annonce des dates importantes pour la prochaine Revue sur Glace : les inscriptions auront lieu du 19 au 26 novembre ; les commanditaires et/ou inscriptions devront être payées au plus tard le 14 janvier. La prise de photos pour les commandites sera le 5 ou le 12 février ; le Gala se tiendra le 8 et 9 avril 2017. Catherine fait la lecture des nouvelles règles à la Régie Interne suite aux changements de catégories (discuté plus haut).

Le rapport détaillé de la directrice Revue sur Glace se retrouve en annexe.

REPRESENTANTE DES ENTRAINEURS (Maryse Couturier)

Maryse Couturier est sur la Glace au moment de l'AGA. Marie-Chantal spécifie que Maryse fait un travail extraordinaire, et donne beaucoup de son temps bénévolement. Les entraîneurs du Club lui font confiance.

Représentante de la Ville (Christine Beaulieu)

Christine présente un code d'éthique que les membres du C.A. s'engage à respecter, qui a été instauré cette année au Club ; elle l'a d'ailleurs partagé avec les autres associations sportives. Une formation sur les OBNSL a été offerte aux membres du CPA, et suite à cette formation, plusieurs craintes sont apparues de la part des membres du CA, puisque le Club ne possède pas de Charte : Christine confirme que les membres du CA sont couverts par une assurance Responsabilité Civile de la part de la Ville.

Christine revient sur la fusion au synchro, stipulant qu'il était préférable de ne pas y adhérer.

Les heures de glace ont légèrement été modifiées afin d'accommoder toutes les associations sportives.

Un processus d'échange est en cours entre le CPA et la Ville afin d'obtenir des locaux permanents fixes, plus grands que ceux de l'aréna. Il est possible que des locaux se libèrent à Ste-Scholastique.

Retour sur l'École de printemps du Club et l'École d'été (Maryse Couturier) : un vif succès.

Retour sur le Gala : très beau, comme toujours.

Les budgets de la Ville n'étant pas clos, Christine rappelle qu'il est temps de faire les demandes ; en ce sens, une demande de réparation des harnais est prévue aux arénas Val d'Espoir et Jean Laurin.

Entraîneurs : 14 entraîneurs et 3 accompagnateurs en danse sont embauchés par la Ville.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'article 3.2 sera modifié (voir l'article annexé aux présentes) – proposé par Marie-France Tourigny, secondé par Isabelle Racette.

L'article 4.4 sera modifié (voir l'article annexé aux présentes) – proposé par Lise Senay, secondé par Annick Dallaire.

L'article 4.5 sera modifié (voir l'article annexé aux présentes) – proposé par Marie-France Tourigny, secondé par Lyne Normandeau.

L'article 6.1 sera modifié (voir l'article annexé aux présentes) – proposé par Annick Dallaire et secondé par Isabelle Racette.

PERIODE DE QUESTIONS

- Roger Guérard est contre la pénalité* imposée aux Assistantes de programme, si elles ne font pas la formation (*pénalité : soustraction d'un coupon de participation pour la pige d'un solo lors du Gala) : Catherine rappelle à M. Guérard que c'est un règlement sur l'entente de service, et non pas de la Régie Interne. Marie-Chantal explique l'importance d'une telle formation pour les monitrices ; une deuxième date a été offerte à celles qui ne pouvaient être présentes lors de la première.
- Roger Guérard se questionne sur le classement des enfants au Gala, selon les nouvelles classifications. Il craint qu'un enfant de 10-12 ans soit jumelé à un groupe de jeunes patineurs, et recommande un droit de VETO de la part du Comité : Catherine répond à M. Guérard que le droit de VETO est déjà prévu.
- Sylvia Sanscartier propose que puisque les entraîneurs jugent désormais les enfants, ceux-ci soient évalués par d'autres entraîneurs du Club afin d'avoir un peu d'impartialité : Marie-Chantal explique qu'il n'est pas recommandé par Patinage Québec de procéder de la sorte. Martine renchérit que les enfants qui passeront leurs tests trop facilement seront pénalisés lorsqu'ils atteindront le niveau des tests passés devant Juge.
- Isabelle Racette explique que sa fille a préféré ne pas se réinscrire comme monitrice à cause des pénalités dont discutait Roger Guérard au début de la séance de questions, sa fille participant à une levée de fonds pour son équipe de patinage synchronisé et ayant fait le choix de ne pas venir à l'une ou l'autre des deux formations offertes.
- Lise Senay veut savoir où se retrouveront les changements de la Régie : Marie-Chantal répond que le tout se retrouvera sur le site WEB.
- Carl Morris revient sur la fusion du Synchro : Marie-Claude explique que les Goldingice se retrouvaient avantagées en adhérant les patineuses de Mirabel et en utilisant les glaces de Mirabel, alors que les équipes de Mirabel n'obtenaient pas de patineuses de leur ville pour compléter les groupes d'ici. Roger Guérard pense que les enfants ont été oubliés avec cette décision, qu'il y aurait eu conspiration de la part de Louise Martel (gérante) et Patricia Martel (entraîneur) pour inciter les patineurs à rester à un niveau inférieur afin de patiner à Mirabel. Une légère altercation verbale s'en suit entre Madame Martel et Monsieur Guérard, Louise Martel spécifiant que Roger Guérard n'était pas présent, et ne faisait que rapporter des ouïes dire. Christine prend la parole pour spécifier qu'elle a fait partie du processus, et qu'elle était totalement d'accord à éviter la fusion.
- Lucie Lapierre se demande s'il y a beaucoup de patineurs de l'extérieur au printemps, et se demande si on ne devrait pas prioriser les enfants de Mirabel : Martine répond que les résidents extérieurs ne sont acceptés qu'après une date donnée, s'il reste des places.
- France Létourneau se demande si on ne devrait pas avoir des parents bénévoles pour gérer la musique des patineurs pendant les cours en style libre : Marie-Chantal explique que cette année, les patineurs et/ou entraîneurs écriront le nom de l'enfant dans la fenêtre (avec un crayon spécial) afin que l'ordre des musiques soit respecté.

DISSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La lecture des postes en nomination est faite :

- Vice-Président
- Secrétaire
- Directeur Synchro
- 3 postes de directeur.

Chantal Francoeur remet sa démission comme trésorière, même si son poste n'est pas en élection.

- Trésorerie sera donc en élection.

Christine Beaulieu agira comme directrice d'Elections et Martine Rochon comme secrétaire d'Elections.

Au poste de Vice-Président, Chantal Fillion propose Annie Marineau. Aucune autre proposition n'est faite. Annie Marineau accepte le poste Vice-Présidente.

Au poste de Secrétaire, Marie-Chantal propose Anne Charlebois. Aucune autre proposition n'est faite. Anne Charlebois accepte le poste, mais en cours d'élection, elle demande si elle peut proposer Chantal Rossignol au poste de Secrétaire ; celle-ci accepte le poste de Secrétaire.

Au poste de Directrice Synchro, Marie-Claude Forget propose Louise Martel. Aucune autre proposition n'est faite. Louise Martel accepte le poste de Directrice Synchro.

Au poste de Directeur, Marie-Claude Forget propose Chantal Filion ; Marie-Chantal Tremblay propose Julie Hébert ; Julie Hébert propose Fanie Magnacca. Chantal Filion, Julie Hébert et Fanie Magnacca acceptent les postes de Directeur. Certains autres parents ont été nommés, mais tous ont refusé le poste (Patrice Guillemette, Nadja Zarzour, Richard Garant, Mélanie Leclerc).

Au poste de Trésorière, Julie Hébert propose Chantal Landry. Aucune autre proposition n'est faite. Chantal Landry accepte le poste de Trésorière.

TIRAGE DU PRIX DE PRESENCE

Il s'agit d'un crédit de la valeur de l'inscription de la saison 2016-17 pour un ou une patineur(euse) habitant la Ville de Mirabel, d'une valeur maximale de 375\$. Le gagnant est M. Carl Morris (famille Descoeurs).

Levée de l'assemblée à 21h20, proposée par Isabelle Racette et secondée par Lise Senay.

Par Anne Charlebois
Le 1^{er} septembre 2016.

